

## Les Propriétaires de la Maison Saint-Simon

Dans le Bulletin de notre Société de 1928, notre distingué collègue M. *George* a consacré une intéressante notice à la maison de la rue de la Cloche-Verte bien connue de tous les Angoumoisins sous le nom de "Maison de Saint-Simon". Cet édifice est à coup sûr le plus important et le plus gracieux monument que possède notre ville de cette époque (fin du XVI<sup>e</sup> siècle), où le style de la Renaissance aboutit à des procédés décoratifs d'un grand charme, quoique parfois un peu confus et un peu mièvres.

Je me propose d'apporter ici quelques renseignements complémentaires sur les propriétaires de cet hôtel, et particulièrement sur les seigneurs de Saint-Simon qui la possédèrent pendant plus de 80 ans et auxquels elle doit le nom sous lequel elle est connue depuis deux siècles.

Dans la notice précitée, M. *George* donne, avec une érudition très sûre, les meilleurs arguments pour attribuer au monument qui nous occupe une date voisine de 1550, peut-être un peu postérieure. Je me rallie, pour ma part, entièrement à cette appréciation. De plus, deux verrières en provenant, et qui remontent à la même époque, portent des armoiries. L'une d'elles se lit:

"d'azur, à une souche de sinople, d'où sortent trois rameaux de même, portant chacun une fleur l'argent".

Or, ce sont là, avec des modifications de détail, les armes parlantes de la famille du *Souchet*, à laquelle appartenait *Létice* du *Souchet* qui, par contrat du 2 septembre 1576 épousa<sup>1</sup> *François Normand*, écuyer, sieur de *Puygrelier*. Celui-ci devenait, deux ans plus tard, "premier lieutenant du vice-sénéchal d'Angoumois" et, en 1588, maire d'*Angoulême*. On sait comment le maire *Normand*, chargé par le roi *Henri* III de se saisir du duc d'*Epernon* réfugié dans le château de notre ville, fut tué dans l'attaque. Il avait été aidé dans toute l'affaire par son beau-frère du *Souchet*.

Ces circonstances montrent que, peu après l'époque où se place la construction de la maison de la rue de la Cloche-Verte, la famille *Dussouchet* ou du *Souchet* était une des plus importantes de notre cité, et il paraît des plus plausible, sur la foi des verrières armoriées, d'en attribuer la propriété et même la construction au frère ou au père de *Létice* du *Souchet*.

D'autre part, tout au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous apprenons que cette maison appartenait à M. *Jean Souchet*, lieutenant criminel. *Jean Souchet*, du *Souchet*, cela se ressemble, et paraît être même famille; il semblerait naturel d'admettre que, dans cet intervalle de plus d'un siècle, qui est en plus le "grand siècle", le bel hôtel renaissance s'est transmis régulièrement de père en fils.

Or, il n'en est rien, et c'est le hasard qui fit tomber la maison du *Souchet* dans les mains de personnages au patronyme presque identique. Les familles *Dussouchet* et *Souchet* sont entièrement distinctes.

En voici les raisons: En premier lieu, *Vigier* de la *Pile*, qui écrivait à *Angoulême* vers 1740 et qui par suite connaissait les membres de ces familles, descendants encore proches des personnages dont nous parlons, consacre deux articles distincts aux familles du *Souchet* et *Souchet*. La première, dit-il, compte:

"un conseiller en 1569, un autre en 1570, un autre qualifié écuyer, sieur du *Taillis*, en 1631".

Il ajoute:

"Cette, famille a fait trois branches, celle des *Gentils*, celle de *Villars* dans la paroisse de *Garât* et celle de *Malleran*",

ce qui semble indiquer que ses descendants ont cessé depuis 1631 de jouer un rôle dans la ville d'*Angoulême*. La famille du *Souchet* était, comme l'on voit, parvenue à la noblesse dès la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, grâce aux privilèges du corps de ville. Elle était en 1634 d'une noblesse déjà

---

<sup>1</sup> *Vigier* de la *Pile*, article *Normand*.

ancienne, alliée aux bonnes familles du pays.

*Jean Souchet*, au contraire, qui devient maire à cette date, apparaît comme un homme nouveau. Comme il est de droit, on lui réserve après sa mairie une place d'échevin pour l'anoblir à son tour. Il possède le fief de la *Dourville*, près de *Blanzac*.

Il ne faudrait pas, d'autre part, penser que du *Souchet* peut être une altération de *Souchet*, faite dans la pensée de donner au nom une allure nobiliaire. Le préjugé, tout à fait faux, qui attache aux particules de ou du une présomption de noblesse est né, nous dit *Vigier* de la *Pile* dans les contrées de la *Garonne* à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et ne s'est répandu en *Angoumois* qu'au début du siècle suivant, c'est-à-dire 150 ans après le mariage de *Létice* du *Souchet*. *Souchet* et *Dussouchet* représentaient deux patronymes différents.

A une époque voisine de nous, c'est ainsi d'ailleurs que l'a entendu M. *Babinet* de *Rencogne*, archiviste de la *Charente*, qui dans le classement des papiers des anciennes familles nobles, a distingué ces deux familles.

Enfin, dernière raison, nous avons vu plus haut les armoiries de la famille du *Souchet*. Celles des *Souchet* des *Doussets*, lors du mariage de *Jeanne Souchet* dont nous parlerons plus loin, étaient:

"d'azur au laurier d'argent"<sup>2</sup>.

§

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'hôtel de la rue de la Cloche-Verte appartenait à *Jean Souchet*. Celui-ci était le petit fils d'autre *Jean Souchet*, maire d'*Angoulême* en 1634 et 1635, ensuite échevin, élu en l'élection d'*Angoulême*. Anobli par les premières fonctions, il portait le titre d'écuyer<sup>3</sup>. Sa femme *Gabrielle Lévêquot* lui avait apporté la terre des *Doussets*<sup>4</sup>.

Ils eurent trois fils: l'aîné *Michel* hérita de la *Dourville*. Le second, *Jean*, eut les *Doussets*. Il épousa la fille du lieutenant criminel *Moulin*, duquel il hérita cette charge en même temps que la terre des *Mérigots*<sup>5</sup>.

Lieutenance et *Doussets* passèrent à son fils, troisième *Jean Souchet*, qui épousa *Magdeleine Giraud* fille de *Christophe Giraud*, écuyer, sieur de *Boischarente*. Cette dernière mit au monde le 30 janvier 1684 une fille, *Jeanne Souchet* qu'elle instituait aussitôt sa légataire universelle<sup>6</sup>.

Celle-ci devenait, en 1713, à 29 ans, comtesse de Saint-Simon.

*Jean Souchet* tenait-il de son patrimoine la maison de la rue de la Cloche-Verte, et dans ce cas, l'avait-il recueillie de son père, autre *Jean Souchet*, ou de sa mère *Moulin*?

Cette demeure lui vint-elle au contraire de sa femme et de son beau-père *Giraud*? Questions auxquelles des recherches parmi les minutes des notaires d'*Angoulême* au XVIII<sup>e</sup> siècle donneraient sans doute réponse. Résignons-nous à ignorer, au moins pour le moment, les possesseurs au cours de cette période, et venons en à ces Saint-Simon dont une branche est devenue charentaise par le mariage de *Jeanne Souchet*.

§

Le règne de *Louis XIII* avait vu l'élévation rapide d'un gentilhomme de *Picardie*: *Claude* de *Rouvroy* de Saint-Simon. "Jeune page" dit *Sainte Beuve*,

"il avait su plaire à *Louis XIII* par quelques attentions et de l'adresse à la chasse".

Il devint le favori du roi, qui le fit son premier écuyer, lui donna le gouvernement de *Blaye*, enfin il

---

<sup>2</sup> *P. Anselme*.

<sup>3</sup> On sait que la mairie et l'échevinage d'*Angoulême* furent l'origine de la noblesse de la plupart des maisons nobles d'*Angoumois*, la noblesse d'épée ayant à peu près disparu du fait des guerres anglaises et des guerres de religions.

<sup>4</sup> Paroisse de *Péreuil*, aujourd'hui commune du canton de *Blanzac*.

<sup>5</sup> *Vigier* de la *Pile*.

<sup>6</sup> Registres paroissiaux de *Péreuil*.

créa duc et pair à l'âge de 29 ans (1635).

Le duc *Claude*, devenu veuf, se remaria en 1672, à l'âge de 66 ans, avec *Charlotte* de l'*Aubespine*, fille du marquis d'*Hauterive*. Elle lui donnait le 16 janvier 1675 (il avait 69 ans) un fils, *Louis* de Saint-Simon, le fameux duc auteur des "Mémoires". Or, le marquis d'*Hauterive* avait épousé, en 1631, l'héritière de *Ruffec*, *Eléonore* de *Volvire*.

C'est ainsi que le célèbre écrivain, devenu duc de Saint-Simon à la mort de son père en 1693, recueillit dans l'héritage de sa mère, en 1725, le marquisat de *Ruffec*<sup>7</sup>. Mais, comme nous le verrons tout à l'heure, cela ne lui donnait aucun rapport avec la maison de la rue de la Cloche-Verte. On sait d'ailleurs que *Louis* de Saint-Simon, courtisan et mémorialiste, curieux des hommes et non des lieux, n'a guère vécu qu'à *Paris*, en son hôtel de la rue *Taranne* au faubourg Saint-Germain, ou dans sa terre de la *Ferté-Vidame*, au pays chartrain. Une seule fois, il fit un long voyage: ce fut pour son ambassade d'*Espagne* et il en profita pour passer une journée dans sa terre de *Ruffec*. Mais il alla ensuite tout droit de *Ruffec* à *Blaye* et ne traversa même pas *Angoulême*.

Ce sont des Saint-Simon, d'une autre branche, les Saint-Simon-Montbléru, qui devinrent, par le hasard des circonstances et par le fait d'un mariage, plus véritablement charentais.

§

La famille de Saint-Simon tire son nom d'une terre située dans le *Vermandois*, sur la *Somme*, entre Saint-Quentin et Ham<sup>8</sup>.

Depuis que *Mathieu* de *Rouvroy*, dit le *Borgne*, avait épousé en 1332 l'héritière de la terre de Saint-Simon, à charge par lui de porter le nom et les armes de cette maison, leur descendance avait formé plusieurs branches: la branche aînée qui s'éteignit en 1760 par la mort de l'évêque de *Metz*; celle des seigneurs de *Rasse*, qui est celle des ducs ci-dessus — la branche dite de *Sandricourt*; — enfin celle des seigneurs de *Montbléru*. Ceux-ci descendaient d'un *Titus* de Saint-Simon, compagnon de *Henri IV*, qui fut marié trois fois et hérita, de sa première femme, la terre de *Montbéru*<sup>9</sup>.

*Claude* de Saint-Simon-Montbléru, petit-fils de *Titus*, se trouvait donc cousin du duc *Claude*, gouverneur de *Blaye*. Il est permis de penser qu'il vint chercher fortune auprès de ce puissant personnage, qui d'ailleurs avait l'esprit de famille. Il épousa la fille du lieutenant de roi au gouvernement de *Blaye*, *Charles Blondel* de *Joigny*, marquis de *Bellebrune*, et lui succéda dans sa charge en 1672. Il demeura lieutenant de roi jusqu'à sa mort en 1689.

Les *Blondel* de *Joigny* avaient-ils déjà des attaches en *Saintonge*? *Claude* de *Montbléru* y a-t-il acquis le premier des terres ou simplement agrandi leurs possessions? Je l'ignore. Toujours est-il qu'à sa mort, il était possesseurs des terres et seigneuries de *Villexavier*, *Chartuzac* et *Tugéras* en *Saintonge*<sup>10</sup>. Elles passèrent aux mains de son fils aîné *Louis-Claude*, dit le comte de Saint-Simon.

Celui-ci, capitaine au régiment de la *Mothe-Houdancourt*, dut quitter le service à cause de ses blessures, en 1708. Quelque peu infirme, la quarantaine sonnée, il revint à *Villexavier*, auprès de sa mère *Françoise* de *Joigny* et celle-ci se préoccupa incontinent de lui trouver une femme. Il y fallut quelque temps; sans doute les qualités exigées étaient-elles nombreuses. Enfin l'héritière cherchée fut signalée à *Angoulême* en la personne de damoiselle *Jeanne Souchet*. *Louis-Claude* se rendit dans notre ville, accompagné d'un factotum nommé *Bellot*, qui écrit à la douairière<sup>11</sup> le 25 juin 1713 et la tient au courant en ces termes:

"Au regard de la demoiselle, elle n'est point blonde comme l'on vous l'avait dit, mais fort blanche, les cheveux plus bruns que blonds, fort bien faite. Tout le monde en dit mille biens. Ayant appris que son nom de baptême était *Jane*, j'ai proposé à Monsieur de lui donner un bouquet le jour de la Saint-Jean, ce qu'il trouva à propos. J'en fis faire un des, plus jolis. J'en fus le porteur dont elle le

<sup>7</sup> Ses deux fils, morts l'un et l'autre sans descendance et de son vivant, portèrent successivement le titre, de duc de *Ruffec*.

<sup>8</sup> Aujourd'hui chef-lieu de canton du département de l'*Aisne*

<sup>9</sup> Canton de *Neuilly*, arrondissement d'*Epernay* (*Marne*).

<sup>10</sup> Communes des cantons de *Montendre* et de *Jonzac*

<sup>11</sup> La lettre est adressée à "Madame la Marquise de Saint-Simon Montbléru, à *Villexavier*, en *Saintonge*".

reçut fort agréablement et le porta tout le jour devant elle. Monsieur me marque avoir une grande attache pour elle. Je lui ai été donner le bonjour de sa part tous les matins, paraissant fort réjouie. Le Monsieur a été pendant tout ce temps-là la voir deux fois par jour paraissant fort content. Monsieur et Madame de la *Dourville*<sup>12</sup> sont beaucoup dans le parti de Monsieur et tous ceux qui l'ont vu en ont été charmés. Ils se sont promis commerce de lettre pendant notre voyage. Je suis aussi persuadé Madame que si vous l'aviez vue que vous en seriez charmée par sa douceur et sa vertu. Je dis sans louer beaucoup qu'elle paraît fort jolie. Sa sœur n'est que guenon auprès d'elle. Monsieur est fort content de ses manières."

Le mariage eut lieu très peu après (fin 1713) et *Louis-Claude* de Saint-Simon-Montbléru devint, par sa femme, propriétaire de la terre des *Doussets* et de l'hôtel de la rue de la Cloche-Verte.

5

Le nouveau ménage possédait trois résidences: les deux ci-dessus et celle du comte de Saint-Simon, le Château de *Villexavier*. Il allait en acquérir une nouvelle plus importante encore: le château de la *Faye*, dans la paroisse de *Deviac*, en *Angoumois*,

*Magdeleine Giraud*, mère de *Jeanne Souchet* et fille de *Christophe Giraud*, de *Boischarente*<sup>13</sup>, avait une soeur, *Marguerite Giraud*, qui avait épousé le 9 septembre 1680 *François-Gaston Goullard*, écuyer, seigneur de la *Faye*, en lui apportant la dot, fort coquette pour l'époque, de 90,000 livres<sup>14</sup>. Elle eut trois fils, dont deux moururent jeunes. Le survivant, *Jean Goullard*, marié à *Marie-Léontine Bouchard d'Esparbès* de *Lussan d'Aubeterre*, mourut à son tour sans postérité le 1er février 1729.

En vertu d'une clause du contrat de mariage de *Marguerite Giraud*, clause valable dans notre ancien droit, l'extinction de la descendance donnait à sa famille le droit d'opérer le retrait de sa dot. Le comte et la comtesse de Saint-Simon, ses neveux, se présentèrent donc comme créanciers de 90,000 livres sur la succession de *Jean Goullard*. Or, d'argent liquide, il n'était plus question et celle-ci se composait à peu près uniquement du château, de la terre et seigneurie de la *Paye*<sup>15</sup>. Après de longues discussions avec les héritiers naturels de *Jean Goullard*, le tout fut estimé 130,000 livres et, par un acte du 1er juillet 1734, *Louis-Claude* de Saint-Simon et son épouse devinrent propriétaires et seigneurs de la *Paye*, à charge de dédommager les héritiers.

*Louis-Claude* de Saint-Simon et *Jeanne Souchet* partageaient leur temps entre les trois terres et leur maison de ville de la rue de la Cloche-Verte, faisant en outre d'assez fréquents séjours à *Paris* pour suivre quelque intrigue ou quelque procès: des gens importants de cette époque avaient toujours quelque faveur à demander au Roi et quelque procès à soutenir. Leur principale résidence paraît cependant avoir toujours été le château de *Villexavier*, où ils finirent par se fixer et où ils moururent<sup>16</sup>.

L'ensemble de leurs biens échut à leur fils *Louis Gabriel* de Saint-Simon. Celui-ci épousa le 17 novembre 1738 *Catherine-Marguerite-Jacquette Pineau* de *Viennay*, fille de *Jacques Pineau*, seigneur de *Viennay*, conseiller en la grande chambre du Parlement de *Paris*. Le jeune ménage (ils avaient tous les deux vingt ans) dut résider quelque temps à *Paris*, *Louis-Gabriel* était à ce moment militaire: il devint capitaine de cavalerie dans le régiment de Saint-Simon, ainsi nommé pour appartenir à Saint-Simon *Sandricourt*, auquel le duc auteur des "Mémoires", l'avait fait attribuer à l'époque de son grand crédit. Mais au bout de peu d'années, il vint se fixer au château de la *Paye*. La marquise de Saint-Simon y mourut le 14 avril 1754, âgée de 36 ans seulement; elle fut inhumée dans l'église de *Déviât*<sup>17</sup>. Peu après *Louis-Gabriel* allait se fixer à *Villexavier* et donnait en 1766 procuration à son fils aîné pour la gestion de ses domaines de la *Faye* et des *Doussets*. Il mourut le 8

<sup>12</sup> Oncle de tante de *Jeanne Souchet*. Elle était orpheline de père, *Jean Souchet* étant mort, nous dit M. *George*, le 15 janvier 1709 dans la paroisse de Saint-Cybard.

<sup>13</sup> Paroisse de *Graves*, aujourd'hui commune du canton de *Châteauneuf-sur-Charente*.

<sup>14</sup> Au moins équivalence à 1 million de nos francs actuels.

<sup>15</sup> Le seigneur de la *Faye* était haut justicier sur les paroisses de *Deviac*, *Bessac*, *Nonac* et *Courgeac* en partie. Il relevait du seigneur châtelain de *Blanzac*. Il partageait la seigneurie de *Rochefort* en Saint-Laurent-de-*Belzagot* avec l'évêque d'*Angoulême*, avec lequel un procès interminable régnait à ce sujet.

<sup>16</sup> Elle peu après 1744, lui le 10 juillet 1754.

<sup>17</sup> Registres paroissiaux.

novembre 1775.

*Louis-Gabriel* de Saint-Simon et *Jacquette Pineau* avaient eu de nombreux enfants, dont trois fils, qui de bonne heure furent dirigés vers la carrière des armes: les temps étaient changés et la splendeur du temps de *Louis-Claude* et *Jeanne Souchet* disparue. Le règne de *Louis XV*, époque de guerre et de vie chère, avait été favorable aux paysans et dur aux rentiers et capitalistes. On peut penser aussi que le train de vie du Marquis et de son épouse était fort dispendieux. Malgré la fort belle dot apportée par *Jacquette* de *Viennay*, ses fils, et l'aîné lui-même malgré ses avantages, durent compter surtout pour subvenir à leurs besoins sur les ressources que leur vaudrait le service du Roi.

L'aîné, *Claude-Anne* de Saint-Simon, naquit le 16 mars 1743 au château de la *Faye*. En sortant de l'Ecole militaire de *Strasbourg*, où il avait été élevé, il passa dans le régiment d'*Auvergne*, et y fit ses premières armes. A dix-huit ans, il entra comme lieutenant chef de brigade dans les gardes du roi de *Pologne Stanislas*. Ayant reçu le brevet de colonel, il commanda en 1771 le régiment de *Poitou* et en 1775 celui de *Touraine*. Promu maréchal de camp en 1780, il fut embarqué en septembre 1781 sur l'escadre du comte de *Grasse*, comme commandant d'un corps expéditionnaire de 2,000 hommes envoyé en *Amérique* au secours des "insurgents". Il se distingua dans la campagne, particulièrement au siège d'*York-Town*.

De retour en *France*, il fut nommé gouverneur de *Saint-Jean-Pied-de-Port* (mai 1783). En 1788? il commandait en *Franche-Comté* et s'opposa avec fermeté à une assemblée illégale des gentilshommes de cette province. Elu premier député aux Etats généraux par la noblesse de l'*Angoumois*, il siégea à droite parmi les amis de la cour. Dès 1790, il émigra; il fit la campagne de 1792 dans l'armée des Princes, puis entra au service de l'*Espagne*, où il devint maréchal de camp en 1793, lieutenant général et, en 1796, capitaine général de la *Vieille Castille*.

En 1801, le marquis de Saint-Simon commandait la division espagnole employée avec les troupes françaises contre le *Portugal* et fut rayé de la liste des émigrés. Mais, en 1808, ayant pris part à la défense de *Madrid* assiégée par les *Français*, il fut pris et condamné à mort. Sa fille arracha sa grâce à l'empereur: la peine fut commuée et Saint-Simon enfermé dans la citadelle de *Besançon*, où sa fille le rejoignit, compagne volontaire de sa prison. Il fut délivré par les Cosaques en 1814 et son jugement fut annulé par des lettres patentes de *Louis XVIII*, qui déclara en outre qu'il avait bien mérité par sa fidélité de la maison de *Bourbon*. Il revint en *Espagne* lors de la restauration de *Ferdinand VII* qui l'éleva à la dignité de duc (octobre 1814). Par la suite, il vécut à l'écart des événements politiques et mourut à *Madrid* le 3 janvier 1819. La *Paye*, saisi comme bien d'émigré, avait été vendue.

*Claude-Anne* de Saint-Simon avait épousé, par contrat du 1er avril 1773, *Françoise-Louise Thomas* de *Pange*, fille d'un conseiller au Parlement, âgée de 17 ans, Elle mourut après quatre ans de mariage ayant donné à son mari deux enfants: un fils *Hippolyte*, qui mourut sur la neige de la suite de ses blessures pendant la guerre d'*Espagne*, et une fille *Balbine*, qui ne se maria pas et mourut en 1857, âgée de 80 ans.

Mais ce n'est pas *Claude-Anne* qui, à la mort de *Louis-Gabriel*, hérita de la maison de la rue de la Cloche-Verte, non plus que de la terre des *Doussets*: ce fut son frère cadet *Louis-Charles*, dit le vicomte de Saint-Simon. Celui-ci, né aux *Doussets* en 1714, dirigé comme son aîné vers la carrière des armes, devint capitaine au régiment *Royal-Picardie*, mais de bonne heure revint habiter l'*Angoumois*. Il avait épousé une cousine éloignée, *Adélaïde-Blanche-Marie* de Saint-Simon-*Sandricourt*, dont un frère, *Henri* de Saint-Simon, devait devenir cet extraordinaire personnage, philosophe précurseur sur certains points du socialisme, qui eut une sa grande influence sur la jeunesse libérale du début du siècle dernier, et dont les disciples sont connus sous le nom de *saint-simoniens*.

*Charles* et *Adélaïde* de Saint-Simon eurent un fils, *Henri-Jean-Victor*, qui naquit aux *Doussets* en 1782. *Charles* mourut en 1790, à l'aube de la Révolution. Sa veuve, réduite à de très maigres ressources, et que rien n'attachait plus à l'*Angoumois*, son beau-frère ayant émigré, se hâta de vendre quand elle put et comme elle put les biens de son jeune fils et se réfugia à *Paris*. Elle fut arrêtée le 19 frimaire an II, dénoncée par un sieur *Dubois* pour "l'air isolé dont elle s'environne", mais réussit à traverser la tourmente.

Pour achever cette revue des Saint-Simon charentais, et bien que, passé 1790, leurs attaches avec notre contrée soient rompues, j'indiquerai encore, à grands traits, le sort de *Victor* de Saint-Simon, né aux *Doussets*, ai-je déjà dit, en 1782. Parvenu à 18 ans, il n'eut qu'une idée: s'engager dans le corps d'élite que formait alors le Fermier Consul pour attirer dans son armée de jeunes nobles. Il a raconté lui-même comment il arracha par surprise le consentement de sa mère et comment il la prit au mot avec l'aide de son ami *Philippe* de *Ségur*. Il fit les guerres de l'*Empire* et fut à *Iéna*, en *Russie*, en *Espagne*. A la chute de *Napoléon*, il se rallia aux *Bourbons*, devint maréchal de camp et pair de *France*. La mort de son oncle *Claude-Anne* le fit duc et grand d'*Espagne*. Il fut successivement ambassadeur au *Portugal* et en *Danemark* sous la Restauration, gouverneur des possessions françaises des *Indes* sous la monarchie de *Juillet*, sénateur sous le second Empire. Il mourut en 1865 chargé d'honneurs, mais pauvre.

*Victor* de Saint-Simon a laissé des mémoires qui sont inédits, mais son nom se trouve lié à la publication d'autres mémoires, bien plus considérables dans l'histoire littéraire: ceux du vrai Saint-Simon, je veux dire du duc *Louis*. Le roi *Louis XVIII* lui fit don en effet des manuscrits autographes de son parent, conservés dans les archives royales, et c'est grâce à lui que la maison *Hachette* put donner, en 1857, une édition complète et correcte des célèbres mémoires.

§

Telle est à grands traits l'histoire de la branche de *Montbléru* de la grande famille de Saint-Simon, branche qui fut charentaise pendant près d'un siècle, et à laquelle le bel hôtel de notre ville doit le nom que la tradition lui a conservé jusqu'à nos jours.

§